

FICHE D'INFORMATION POUR MISE EN PLACE DE MOBILITES HYBRIDES COURTES

(A remplir par l'enseignant encadrant l'activité virtuelle /mobilité physique)

Mobilité hybride = 1 module d'activité virtuelle combiné à une mobilité physique courte dans une université européenne partenaire d'Unicaen. La mobilité hybride doit faire partie du programme d'études suivi par l'étudiant en vue de l'obtention de son diplôme.

UNICAEN

Nom, Prénom de l'enseignant faisant la demande :

UFR de rattachement :

Discipline :

PARTENAIRE

Pays d'accueil :

Nom de l'établissement d'accueil :

Contact dans l'établissement d'accueil *(Coordonnées de l'enseignant partenaire collaborant à la mise en place de l'activité virtuelle + mobilité physique)* :

Nom, Prénom :

Email :

Fonction :

Contenu de l'activité virtuelle mise en place : *(présentation en quelques mots)*

Durée de l'activité virtuelle (date de début et date de fin) :

Mobilité physique

Durée de la mobilité physique (nombre de jours) :

Date de début de la mobilité physique :

Date de fin de la mobilité physique :

Informations complémentaires

Nombre de crédits ECTS validés par l'étudiant à l'issue de la réalisation de l'activité virtuelle + mobilité physique :

Intitulé et code du cours/UE stage dans le cadre duquel a lieu la mobilité hybride à Unicaen :

Intitulé et code du cours dans le cadre duquel a lieu la mobilité hybride dans l'établissement partenaire (uniquement pour les mobilités d'études, pas pour les stages) :

Nombre d'étudiants concernés par la mobilité hybride :

IMPORTANT : à l'issue de la mobilité hybride, il faudra fournir au Carré International le relevé de notes fourni par l'établissement partenaire (ou l'attestation de stage) ainsi que le relevé de notes d'Unicaen.

Date :

Signature :